

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-1015/SG/CG portant admission au bénéfice d'une pension de retraites à un ouvrier des Travaux publics et du Port .

n° 74-1015/SG/CG

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
21 juin 1974

Numéro JO  
n° 13 du 10/07/1974

Date du numéro  
10 juillet 1974

### TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Aouad Katebi, ouvrier de classe ecepuenncies du corps territorial des Travaux publics et du Port, en service au port. de commerce de Djibouti (Ministère du Port et des Régies industrielles), est admis, sur sa demande, au bénéfice d'une pension de retraites, pour compter du ler août 1974.